



MUNICIPALITÉ
1045 OGENS

Ogens, le 25 mai 2021

Au Conseil général
De la commune de et à
1045 Ogens

**PREAVIS MUNICIPAL no 1 / 2021
CONCERNANT LES COMPTES 2020**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

En application des dispositions légales, la Municipalité soumet au Conseil, par ce préavis, l'approbation des comptes de l'exercice 2020.

1. Résultat

Le résultat de l'exercice 2020 affiche un bénéfice d'exercice CHF 8'441.59.

2. Présentation des comptes

Le détail des comptes est présenté sur le rapport de gestion en annexe, avec pour chaque poste budgétaire un commentaire général, un commentaire sur les charges et un commentaire sur les revenus. En fin de présentation figure un bref commentaire concernant le bilan.

3. Conclusion et décision

- vu le préavis municipal N° 1 / 2021 du 25 mai 2020,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

La Municipalité a l'honneur de proposer au Conseil général de prendre la décision suivante :

1. d'accepter les comptes tels que présentés ;
2. d'accepter la gestion de la Municipalité pour l'année 2020;
3. de donner décharge à la commission de gestion de son mandat de vérification des comptes 2020;
4. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2020.

Nous vous remercions de votre soutien et restons à votre entière disposition pour d'autres renseignements.

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

Muriel Dauphin



La Secrétaire :

Patricia Lavanchy